



Achat d'un véhicule chez un garagiste

Par **bailly_old**, le **13/08/2007** à **11:53**

Bonjour,

Nous avons acheter un véhicule à un garagiste par l'intermédiaire d'un courtier.

Il s'avère que le véhicule tombe toujours en panne. Après une grosse panne du calculateur, c'est maintenant la batterie qui nous lache et l'alternateur qui casse littéralement : la courroie a éclaté et l'alternateur HS.

On a une garantie de 3 mois sur moteur et boîte. Mais le garagiste ne veut pas prendre l'alternateur ds la garantie.

S'agirait-il d'un vis caché, sachant que le véhicule a été acheté il y a un mois et demi et 3000 km fait.

Peut-on nous retourner contre le garagiste ?

Merci de votre réponse.